



CARTE BLANCHE PARUE DANS LE SOIR DU 29 MAI 2008

L'ACCROISSEMENT DE LA GRANDE PAUVRETÉ, DÉFI MAJEUR DE NOS SOCIÉTÉS, INTERROGE LES LIMITES DU TRAVAIL SOCIAL

Pour de nombreux ménages belges, et particulièrement les plus fragilisés, la baisse du pouvoir d'achat se transforme en drame social.

Alors qu'en Wallonie, 17% des ménages vit en-dessous du seuil de pauvreté, ce taux atteint la barre des 30% en Région Bruxelloise. De nouvelles couches population sont frappées par ce phénomène: celles des travailleurs à faibles revenus. Le surendettement relève de plus en plus des dépenses engagées pour répondre aux premières nécessités. Se loger, se nourrir et se soigner est devenu, pour beaucoup, un défi quotidien.

La lutte contre la grande pauvreté, défi majeur pour nos sociétés, perd du terrain. Ce constat dépasse nos frontières et renvoie aux défis de la mondialisation. Si l'internationalisation des échanges produit en effet beaucoup de richesse, elle génère, faute de régulation suffisante, une instabilité politique permanente et une insécurité environnementale, économique et sociale plus vive que jamais.

L'horizon social européen apparaît plus aléatoire que jamais: le principe de concurrence des marchés reste présenté comme la meilleure réponse à la hausse des coûts et à la baisse du pouvoir d'achat. Alors que les conditions de travail globales de nombreux salariés se précarisent, les grandes entreprises accumulent les bénéfices et exercent, par le chantage à l'emploi et à la délocalisation, une pression plus forte que jamais sur le monde du travail.

Cette toile de fond économique et sociale ne présage pas de « lendemains qui chantent » pour les plus vulnérables d'entre nous. Qui plus est, elle limite sensiblement les capacités d'insertion des dispositifs d'accompagnement social mis en place par les Pouvoirs publics. Le travail social est en effet largement tributaire de l'évolution du traitement de la « question sociale » par les formations politiques dans nos sociétés. Ce traitement, dont les leviers essentiels sont le mode de redistribution des richesses et la gestion des inégalités, est aujourd'hui géré « à la marge » par nos responsables politiques. A la marge d'un marché économique et financier qui tend à imposer ses règles à la société entière et dont la préoccupation première est la maximisation du profit. Restent les symptômes de ce « traitement » qu'évoque une série de concepts : *précarisation, exclusion ou paupérisation...* Des termes devenus, en quelques années, le leitmotiv des secteurs qui se préoccupent de la

lutte contre la pauvreté. Et qui se déclinent également dans nombre de programmes politiques. Sans atteindre les résultats escomptés. Aujourd'hui, faut-il le rappeler, entre riches et pauvres, le fossé se creuse.

N'en déduisons pas que rien ne se fait ou que ce qui se fait n'a pas toute son utilité. Sans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement social, la situation serait plus difficile à vivre pour beaucoup. Le maillage social, irriguant la vie de tous les jours, a un impact inestimable sur la vie de chacun, sur le sentiment d'un « vivre ensemble » encore possible.

Mais il faut cependant dénoncer un risque de mystification permanent : celui qui consiste à confiner le traitement de la question sociale au seul champ des intervenants sociaux, aussi motivés et compétents soient-ils. Répétons-le ici: la limite des politiques d'accompagnement social s'arrête aux frontières des responsabilités politiques et économiques.

La Région Bruxelloise, à titre d'exemple, est éminemment productrice de richesses. Le taux de pauvreté y est pourtant très élevé. Cela signifie que l'augmentation de la croissance s'accompagne d'une dégradation des conditions de vie pour une part importante de la population. Autrement dit, que la répartition équitable des richesses est loin d'être garantie. Cette réalité ne relève pas de la responsabilité du travail social. Elle relève de la responsabilité politique.

On le voit bien, les limites du travail social interrogent les politiques menées jusqu'ici en matière de lutte contre les inégalités. Sans la mise en place de leviers de régulation économiques **à la hauteur** des phénomènes de précarisation actuels, le travail social se réduira de plus en plus à une version professionnalisée et laïcisée de l'aide caritative d'autrefois.

On le répète à l'envi, les causes de la pauvreté sont multiples. Et les réponses doivent s'inscrire dans une diversité d'approches. Attention cependant à ne pas masquer l'essentiel : c'est

aujourd'hui l'accessibilité des droits sociaux qui est mise en péril par la montée des inégalités. Si l'on veut répondre à cet immense défi, il est urgent de prendre un train de mesures touchant aux fondamentaux du vivre ensemble : politique de relèvement des bas revenus, de l'accessibilité au logement et à l'énergie, politique de formation à l'emploi et de lutte contre les discriminations à l'embauche..

Nous souhaitons rappeler avec force au nouveau Secrétaire d'Etat à la Pauvreté, et à travers lui à l'ensemble du gouvernement, que chacune de ses composantes a sa part à prendre dans la construction d'un contrat social qui renoue avec l'espoir d'une solidarité effective entre tous.

Si l'on ne veut pas désespérer du travail social, il faut cesser de désespérer de la Politique. Si l'on ne veut pas désespérer de la Politique, il faut rappeler à celle-ci la nécessité de prendre à bras le corps le traitement global de la « question sociale ».

Charles Lejeune

Secrétaire Général de la Fédération des Centres de service social (FcSS-FcSSb)

LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE SERVICE SOCIAL (WWW.FCSS.BE) RASSEMBLE, EN RÉGION BRUXELLOISE, UNE VINGTAINE DE STRUCTURES (COCOF ET COCOM), PROPOSANT UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GÉNÉRALISTE.

CINQ CENTRES DE SERVICE SOCIAL DÉVELOPPENT LEURS ACTIVITÉS DANS LE TISSU URBAIN WALLON, À CÔTÉ DES SERVICES SOCIAUX MUTUELLISTES.